



Newsletter 04/2020 de l'EICom

Berne, le 29.04.2020

Information actuelle

En raison de la situation actuelle, les séances d'information à l'intention des gestionnaires de réseau n'auront pas lieu. Toutefois, nous tenons à informer les gestionnaires avant la publication des tarifs ; c'est pourquoi les présentations pourront être téléchargées sur notre site internet vraisemblablement à partir de fin mai. Vous trouverez le lien dans la prochaine newsletter.

Prévu initialement en mai, l'atelier consacré à la surveillance du marché est reporté au mois de septembre 2020. Quant au cours de mise à niveau concernant la comptabilité analytique, il se tiendra en 2021. Nous continuerons de vous tenir au courant.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Questions et réponses sur la stratégie énergétique 2050

Le secrétariat technique a compilé diverses questions en lien avec la stratégie énergétique et publié les réponses correspondantes sur le site internet de l'EICom. Ce document a été mis à jour fin avril et notamment complété par des questions portant sur la consommation propre et le système de mesure. Vous trouverez les questions et réponses complétées sur le site web de l'EICom.

[FAQ](#)

Enquête concernant le trading algorithmique

En août 2019, l'EICom a enquêté auprès de tous les acteurs du marché enregistrés concernant le thème actuel du « trading algorithmique ». L'enquête a porté sur l'utilisation d'algorithmes sur le marché suisse de l'électricité et sur leur utilisation par les acteurs suisses sur les marchés de gros de l'électricité de l'Union européenne. Les résultats de l'enquête sont mis à disposition des participants à l'enquête sous une forme anonymisée.

L'évaluation de l'enquête a servi de base à l'EICom pour préparer une communication consacrée au trading algorithmique. Cette communication présente les recommandations et bonnes pratiques en lien avec le développement, les tests et la validation des algorithmes de trading. Afin d'identifier et de réduire les risques de marché potentiels liés au trading algorithmique et de garantir l'intégrité du marché pour les plateformes de négociation où les algorithmes sont activement utilisés, des mesures relatives au contrôle des risques et à la gouvernance sont également abordées. Ces recommandations ne sont pas contraignantes, mais peuvent être utiles pour l'élaboration de directives et de processus internes. La communication sera publiée sur le site de l'EICom.

[Communication](#)

Renseignements :

Antonia Adam, Médias et communication
Commission fédérale de l'électricité ElCom
Secrétariat de la commission
Christoffelgasse 5
CH-3003 Berne
Téléphone +41 58 466 89 99
antonia.adam@elcom.admin.ch
www.elcom.admin.ch